

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 23 janvier 2017

Monsieur Pierre Méthé, Secrétaire par intérim de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3987-2016.
Cause tarifaire 2017-2018 de Gaz Métro.
Phase 1, sujets 1 et 4.

**Version révisée de la preuve de l'Association québécoise de lutte contre la
pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.).**

Monsieur le Secrétaire par intérim,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la version révisée de la preuve de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.) au présent dossier (Phase 1, sujets 1 et 4).

Toutes les modifications sont indiquées par un soulignement ou un trait vertical en marge droite. Il s'agit essentiellement de préciser, avec références à l'appui, notre texte antérieur relatif à l'absence d'indicateurs adéquats dans la formule d'allégement réglementaire dont Gaz Métro demande la reconduction.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Secrétaire par intérim, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et
Stratégies Énergétiques (S.É.)

c.c. La demanderesse et les intervenants.